

ACTUALITÉ | SANTÉ

HÔPITAL SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ

Climat de peur



JOHANNE ROY @

JOURNAL DE QUÉBEC, PUBLIÉ LE: JEUDI 07 MARS 2013, 20H28 | MISE À JOUR: LUNDI 11 MARS 2013, 12H08



© LES ARCHIVES

Lucie Lacroix, dg du CSSS de Québec-Nord

QUÉBEC - Seize employés de l'Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré sont sous le coup de mesures disciplinaires dont deux ont été congédiés après avoir instauré un climat de peur dans l'établissement a appris le Journal.

Deux préposés aux bénéficiaires ont ainsi été mis à la porte, la semaine dernière, à la suite de gestes et de paroles répréhensibles qu'ils auraient posés envers des résidents âgés.

L'un de ces employés aurait «pété les plombs» et frappé au visage un usager sous curatelle, selon les informations obtenues par le Journal.

«Il a brusqué, c'est sûr, un résident, mais je ne peux pas confirmer qu'il lui a porté un coup au visage», signale la directrice générale du CSSS de Québec-Nord, Lucie Lacroix.

«Après que des employés nous eurent manifesté que le climat de travail était tendu, difficile à vivre, nous avons fait enquête. Il en est ressorti qu'une minorité d'individus intimidaient les autres employés de façon sérieuse», précise-t-elle.

Les travailleurs, en majorité des préposés aux bénéficiaires, faisaient la pluie et le beau temps sur les unités. Certains auraient eu un comportement agressif et injurieux à l'endroit de collègues et de résidents, selon une source.

Le président du syndicat des employés généraux du CSSS de Québec-Nord, Gilles Lamontagne, fait mention, de son côté, d'altercations, d'agissements et de paroles qui auraient été inappropriés.

Pas d'hier

Cette situation ne datait pas d'hier puisque la direction a été mise au fait du climat malsain qui régnait, l'été dernier.

«Quelque 70 employés (sur 110 au total) ont alors répondu à un questionnaire anonyme. Ils ont fait état de problèmes de civilité et d'organisation des tâches.»

«Nous avons mis en place un plan d'action. En décembre, des employés et le syndicat nous ont à nouveau fait part du climat difficile. Nous avons par la suite rencontré les travailleurs. Sur la base de notre enquête, on a procédé à des mesures disciplinaires la semaine dernière», signale Mme Lacroix.

Suspensions sans solde

Le CSSS de Québec-Nord a imposé à trois employés des suspensions sans solde variant de deux à quatre semaines.

Un travailleur a été déplacé dans un autre centre, tandis que dix autres employés ont reçu des avis disciplinaires.

Une infirmière-chef a d'autre part quitté, affirme Mme Lacroix.

Celle-ci assure par ailleurs n'avoir reçu aucune plainte de la clientèle. «À notre demande, le commissaire local aux plaintes a rencontré, en février, les résidents et les familles. Les

gens étaient en général satisfaits des services», indique-t-elle.

Une rencontre était prévue, jeudi soir, afin d'informer les familles de la situation et de les rassurer.

L'Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré compte 158 lits de longue durée.

Vos commentaires

En commentant sur ce site, vous acceptez nos conditions d'utilisation et notre netiquette.

Les commentaires sont modérés. Vous pouvez également signaler aux modérateurs des commentaires que vous jugez inappropriés en utilisant l'icône. 